

**ÉCOLE ST-MICHEL-ARCHANGE**  
**ST-MICHEL, PROVINCE DE QUÉBEC**

**2022-2023**

PROCÈS VERBAL de la deuxième rencontre du conseil d'établissement de l'école St-Michel tenue **le 5 octobre 2022** à la bibliothèque de l'école.

**Présences**

<b>Parents</b>	M Nicola Centomo	Mme Véronique C-Bédard
	Mme Nathalie Methelus	
<b>Enseignantes</b>	Mme Carolyne Himbeault	Mme Nancy Lefrançois
<b>Représentante du SDG</b>		Mme Carine Malo
<b>Représentante du personnel de soutien</b>		Mme Danielle Oligny
<b>Direction</b>		Mme Marie Claude Brin

**Absences**

<b>Parents</b>	Mme Marie Hélène Parent	Mme Mélissa Brown
----------------	-------------------------	-------------------

- 1. Mot de bienvenue et présentation des membres du CE édition 2022-2023**  
Mme Brin souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.
- 2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum**  
Mme Brin constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h05.
- 3. Questions du public**  
Aucun public n'est présent
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**  
**Résolution #**

*Il est proposé par Mme Carolyne Himbeault d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point traiteur au varia (13,3)*

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5. Élection au poste de président-e, vice-président-e et secrétaire**

### **Résolution #**

Étant donné que les membres parents présents lors de la séance sont des employés du CSS aucun d'entre eux ne peut être élu à la présidence ou à la vice-présidence du conseil d'établissement. Le point est reporté à la prochaine rencontre. Mme Brin animera la rencontre et prendra les notes.

## **6. Procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022**

### **Résolution #**

*Il est proposé par Mme Nathalie Methelus d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 15 juin 2022 tel que présenté.*

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. Fonctionnement du conseil d'établissement**

### **7,1 Règles de régie interne**

#### **Résolution #**

Présentation aux membres du CE des règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école. Le document est disponible sur la TEAM du conseil d'établissement de l'école St-Michel.

*Il est proposé par Mme Véronique Charron-Bédard d'adopter les règles de régie interne 2022-2023 du conseil d'établissement tel que présenté.*

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **7,2 Calendrier des rencontres**

Il est convenu que les rencontres se tiendront les mardis. Les membres du CE demandent de prendre en considération les dates de rencontre du comité de parents pour ainsi s'assurer d'avoir les informations traitées durant ses rencontres. Un projet de calendrier sera présenté lors du CE de novembre,

### **7,3 Dénonciations des intérêts**

La documentation est remplie sur place et remise à la direction de l'école

## **8. Rapport annuel 2021-2022**

### **Résolution #**

La direction présente le rapport annuel 2021-2022 de l'école. Une fois adopté, le rapport sera déposé sur le site web de l'école. Le document est aussi disponible dans la TEAM du conseil d'établissement.

*Il est proposé par M Nicola Centomo d'adopter le rapport annuel 2021-2022 de l'école St-Michel*

### **PROPOSITION APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Normes et modalités**

La direction présente les normes et modalités 2022-2023 pour chacun des cycles. Les normes et modalités seront déposées sur le site web de l'école. Une version des documents est disponible sur la TEAM du conseil d'établissement.

## **10. Grille de tarification du service de garde et du service des dîneurs**

### **Résolution #**

*Il est proposé par Mme Nancy Lefrançois d'adopter les grilles tarifaires 2022-2023 du service de garde et du service des dîneurs présentées.*

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **11. Activités et sorties éducatives,**

### **Résolution #**

Madame Sacoche pour les maternelles et le premier cycle, des frais de 7,75 seront facturés aux parents.

Présentation sur les oiseaux de proie pour le premier et le deuxième cycle, des frais de 13,45\$ seront facturés aux parents.

Prof Aqua / Présentation sur le système solaire, des frais de 11\$ seront chargés aux parents

Intermiel pour les élèves du premier cycle, les frais de l'activité seront payés par l'école avec l'annexe 48.

Tortue Berlu / Histoire dans un autobus pour les élèves du premier cycle et de la maternelle. Les frais de l'activité seront payés par l'annexe 48.

Visite du Salon du livre de Montréal pour les élèves du 3<sup>e</sup> cycle en novembre. Le transport sera payé par l'annexe 48.

Animations littéraires à la bibliothèque municipale de St-Michel pour les élèves du premier et deuxième cycle. Sans frais.

*Il est proposé par Mme Carolyne Himbeault d'approuver les activités proposées.*

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**12. Fond à destination spéciale : Chevaliers de Colomb**  
**Résolution #**

*Il est proposé par Mme Carine Malo que le don de 5 000\$ reçu des Chevaliers de Colomb de St-Rémi soit utilisé pour renouveler le matériel audio/vidéo de l'école.*

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Autres sujets**

**13,1 Information du délégué au comité de parents**

La prochaine rencontre est en novembre. Les élections au conseil d'administration sont à venir.

**13,2 Mot de la direction**

**13,3 Traiteur**

Certains parents se demandent quand le service de traiteur sera de nouveau disponible. Pour l'instant, la compagnie des Petits Becs Fins est toujours à la recherche d'employés pour combler ses besoins.

Combien de temps devons-nous leur laisser ?

Est-ce que l'école peut commencer à chercher un nouveau traiteur ?

Avons-nous un contrat à respecter alors que nous n'avons pas de service ?

La direction reviendra avec les réponses lors de la prochaine rencontre.

**14. Levée de la séance**

*Les points à l'ordre du jour ayant tous été abordés il est proposé par Mme Nancy Lefrançois de mettre fin à la séance du conseil d'établissement à 20h40*

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Marie Claude Brin  
Direction